

Alfred Smith : 57 ans chez Knie

Autor(en): **Gygax, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **7 (1977)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-829647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ALFRED SMITH



**57
ans**

**chez
Knie**

57 ans, et ça continue ! Alfred Smith l'incredible, l'homme qui, depuis 70 ans, partage avec passion la vie des gens du voyage... Il appartient à ce que l'on appelle une « famille de cirque ». Son père et son grand-père firent honneur à un métier qu'il servit lui-même avec un enthousiasme que l'âge n'a nullement entamé. « J'ai encore travaillé à l'Expo de 1964, dit-il, et quand j'ai abandonné la piste, Freddy Knie n'a pas voulu me laisser partir. Alors je suis resté et j'ai continué de travailler pour le cirque, mais loin de la piste. Aujourd'hui je conduis des camions. Je fais le chauffeur de la « maison » et je donne des coups de main au Zoo de Rapperswil. J'ai les mêmes patrons depuis 57 ans... »

C'est qu'il est pleinement intégré dans

Devant une roulotte du Cirque Knie, Alfred Smith sourit à l'objectif en compagnie de la toute charmante Bettina Cavallini qui apparaît dans le spectacle comme écuyère de haute-école, dans la scène de la troïka.

(Photo G. G.)

la célèbre famille, Alfred Smith. Les enfants de Freddy et de Rolf Knie l'appellent « oncle ». Il est toujours présent, attentif, prêt à rendre service, à assumer n'importe quelle tâche. Au cirque, il a tout fait : acrobate, écuyer, jongleur, comique, dresseur de chiens et de chimpanzés. Sa carrière est réussie parce que, sa vie durant, il a pu faire ce qu'il avait envie de faire : être artiste, prendre des risques, se donner au public. Il dit : « Ah ! les applaudissements,

vous ne pouvez pas imaginer ce que ça apporte ! »

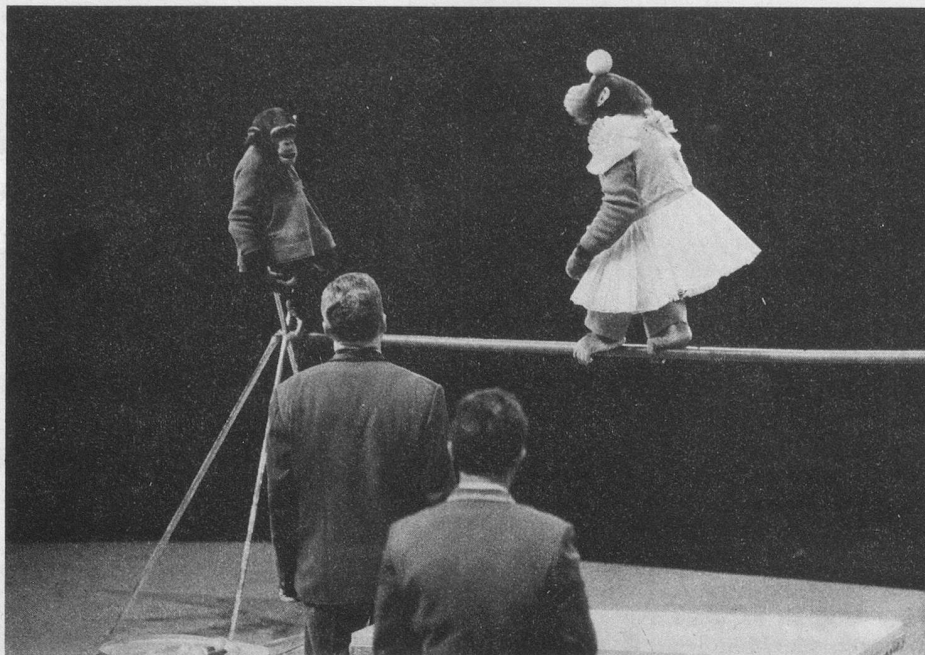
Le premier au monde...

Petit homme râblé, solide, aux regards malicieux, des regards qui se font très doux quand il parle de ses bêtes, les chevaux, mais surtout les chimpanzés et les chiens. Son fameux numéro de dressage — il a été le premier au monde à paraître sur piste avec 4 chimpanzés libres — il l'a réussi parce qu'il aimait ses élèves, tendrement mais fermement. Quand on évoque les difficultés d'un tel dressage, il sourit : « Mais non, il suffit de comprendre les animaux et de se faire comprendre d'eux. Je n'ai jamais été mordu. Un de mes confrères, lui, a eu le bras déchiré et deux doigts sectionnés par un chimpanzé. Moi

j'ai toujours fait bon ménage avec les bêtes... »

Né à Moscou en 1905, Alfred Smith, de nationalité anglaise, est devenu Suisse, Vaudois, en 1968. Son grand-père était un as des jeux icariens. Son père possédait un cirque dans la capitale de la Russie impériale. Les affaires allant mal, les Smith liquidèrent leur entreprise et furent engagés par le cirque Barnum. Père, mère et tante y travaillèrent comme écuyers-acrobates. A l'âge de 7 ans, Alfred vit en Suisse. Il fait ses classes à Vevey et à La Tour-de-Peilz. La guerre de 1914 éclate, et le père de famille, devenu chômeur, accepte de travailler dans une entreprise veveysanne de transports, avec ses deux chevaux savants, pour 10 francs par jour. Avec cette somme il doit non seulement nourrir sa petite famille, mais assurer le picotin de ses chevaux. « En 1919, raconte Alfred, le cirque Karoly vint en Suisse. Sa patronne était une sœur de ma maman. C'est chez Karoly que j'ai appris à jongler à cheval. Mais le cirque dépensait 100 francs quand il en gagnait 50, et il fit faillite... A cette époque-là les Knie en étaient à leur débuts héroïques, à Berne, avec 2 mâts. A 15 ans j'avais déjà une certaine expérience d'écuyer et de jongleur sur cheval. On me connaissait sous le nom de Léon. En 1920, la famille Knie m'engagea. Je n'allais plus jamais la quitter... J'ai épousé une artiste de cirque, Theresia Fontner, ballérine, trapéziste et acrobate à cheval,

2



une jolie Autrichienne. Je l'ai connue chez Knie. Avec elle et Freddy Knie nous avons mis au point plusieurs numéros, notamment des « pas de deux » et des « pas de quatre » avec chevaux. Il m'est arrivé de présenter les éléphants à la place de Rolf Knie quand celui-ci devait s'absenter. Par contre, les fauves ne m'ont jamais attiré... Au cirque j'ai fait des tas de choses. J'ai été régisseur pendant six ans et pendant dix ans chef des chargements du train. Le dressage proprement dit, je l'ai commencé à l'âge de 17 ans. Mon père avait acheté des chiens et trois macaques-rhésus, et il me poussait à créer un numéro qui m'appartiendrait. Il m'aida beaucoup et je fus bientôt à même de présenter un numéro comique avec mes bêtes ».

Changement de direction

En 1946, la vie professionnelle d'Alfred Smith va bifurquer dans une direction qu'elle ne quittera plus pendant vingt ans. « Après un voyage en Espagne où je présentais un numéro appartenant à Knie, Rolf fit l'acquisition de 3 chimpanzés : Palacek, Victor et Rebecca. Devant s'absenter pendant une semaine, mon patron me demanda de présenter son numéro à sa place. Il s'agissait de faire manger à table les 3 chimpanzés et de les faire marcher sur un bâton. L'absence de Rolf se prolongeant d'une semaine, je me livrai à des répétitions intensives, et je réussis à augmenter ce numéro en faisant jouer de la musique à mes protégés, en leur apprenant les joies des échasses, celles des jeux icariens et à marcher à deux sur une corde ou sur un bâton... J'avais vu

beaucoup de numéros de chimpanzés dans d'autres cirques, le dresseur tenant toujours les bêtes au bout d'une longe. J'ai voulu faire mieux et j'ai réussi en adoptant la méthode mise au point par Freddy Knie avec ses chevaux : celle de l'appel de la voix avec friandises et fouet pour le recul, mais un fouet qui ne frappe jamais. J'ai appliqué cette méthode aux chimpanzés, ce qui m'a permis de réussir le meilleur numéro de dressage de chimpanzés au monde. J'ai eu jusqu'à 4 bêtes en piste, sans longe. Rebecca, en vieillissant, ne s'améliorait pas, faisant preuve d'un mauvais caractère. Alors j'ai décidé de ne travailler



qu'avec des mâles. Avec ceux-ci j'ai aussi connu des difficultés. Palacek, par exemple, devint méchant. Il a fini ses jours dans le Zoo Knie... » Pendant vingt ans, j'ai passé le plus clair de mon temps avec des chimpanzés. Ils étaient mes enfants ; je les considérais comme tels ; je n'en ai jamais eu d'autres... Quand, le matin, je pénétrais dans leur roulotte, ils criaient de joie et se livraient à toute sorte d'acrobaties. Victor était une bête formidable. Un jour il fit une forte fièvre. J'étais inquiet et je voulus le laisser se reposer dans sa caisse. Pendant que j'habillais les autres, Victor se mit à gémir et à secouer sa caisse. Il voulait travailler ; il le voulait absolument, en dépit de son état. Une chose est certaine : mes bêtes aimaient leur travail. Elles ne m'ont jamais manifesté d'hostilité. En vingt ans j'ai perdu 3 chimpanzés : une tuberculose, une maladie d'estomac, une pneumonie. A chaque fois j'étais désespéré... Autre souvenir douloureux de ma longue carrière : celui de ma dernière représentation. C'était à Berlin en 1964, où je travaillais pour Knie. Le directeur du music-hall où je présentais mes chimpanzés me rendit hommage en un petit discours. Je n'ai pu retenir mes larmes... Je fus longuement applaudi et quand le rideau rouge tomba, je compris que c'était fini, que tout était fini... Ce fut un moment difficile. J'ai vite repris le dessus, surtout grâce à Freddy Knie qui ne voulut pas se séparer de moi. Depuis lors je fais un peu de tout dans le



1
Cette photo est un document. En 1923, à Zurich, Alfred Smith tient dans ses bras les actuels patrons du Cirque Knie : Rolf et Freddy.

2
Chimpanzés-funambules dressés par Alfred Smith.

3
Une promenade autour du cirque avec Victor.

4
A l'époque, un tel numéro était unique au monde.

5
Pour Alfred Smith, les anthropoïdes sont tous des amis. (Photo Krenger)



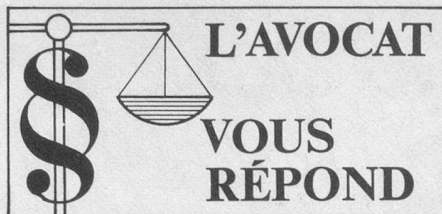
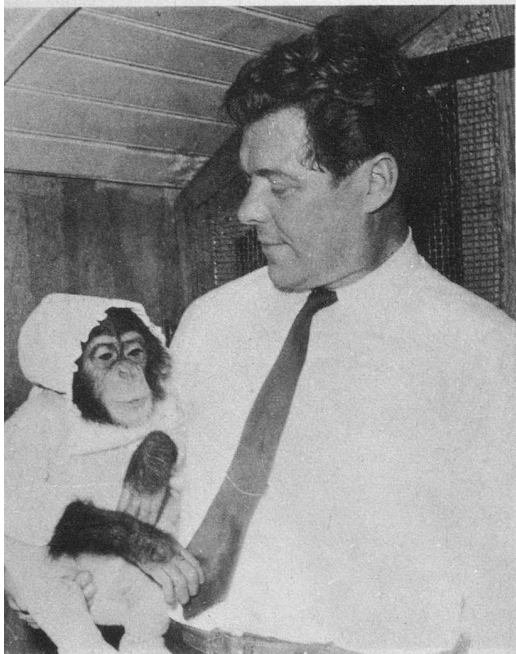
cirque ou à Rapperswil, au Zoo Knie. Au cirque j'ai tout fait ; tout, sauf « directeur » !

Jusqu'au bout...

« Je pourrais écrire le roman de ma vie. Ce serait un beau roman : ses principaux personnages en seraient des bêtes... Pour moi le cirque c'est vital. M'en séparer, c'est impossible. Et croyez-moi, ce n'est pas toujours rose. J'ai aussi connu de mauvais moments. Par exemple à Bienne en 1936. Un terrible orage déchira la toile de la tente. Il ne resta bientôt plus que 2 mètres de toile accrochée tout en haut du grand mât. Je me suis précipité dans les écuries pour libérer les chevaux dont j'ai tranché les liens avec un couteau. Les bêtes étaient affolées. Le public nous a prêté main-forte. Le dimanche suivant nous avons travaillé en plein air, sans toile... Ce qui m'a manqué le plus après ma dernière apparition en public, ce sont les applaudissements. Mais de cette fringale-là je me suis peu à peu guéri. Par contre, quand aujourd'hui j'entends crier un chimpanzé, cela me fait froid dans le dos ; je suis bouleversé. Le cirque, je ne le quitterai jamais. J'y resterai jusqu'au bout. Souvent, le soir, avec mes patrons, nous évoquons les beaux jours du temps passé. Cela me fait du bien. Je suis heureux de savoir que la famille Knie m'a vraiment adopté... Pendant mes jours de congé je m'adonne à mon hobby : la pêche. Je suis un bon pêcheur. Des amis fortunés m'invitent à taquiner de bien jolies rivières... »

Reportage Georges Gygax

« Ils étaient mes enfants... »



La préférence

Depuis de nombreuses années, je suis locataire d'une petite maison que j'ai toujours souhaité acheter. Le propriétaire m'a laissé entendre à plusieurs reprises, devant témoins, que, s'il se décidait à vendre, il me donnerait la préférence. Or, j'apprends aujourd'hui que la maison va se vendre à quelqu'un d'autre. Puis-je m'y opposer, et comment ?

Vous ne pouvez malheureusement pas vous opposer à la vente de la villa à un tiers, et cela malgré les promesses — orales seulement — que vous a faites votre propriétaire. En effet, pour que la préférence vous fût donnée valablement, il aurait fallu que vous passiez avec votre propriétaire un contrat écrit, puis que votre droit soit inscrit au registre foncier sous forme d'annotation d'un droit de préemption en votre faveur.

Sur la route

Lors d'une randonnée avec un ami, dans la voiture de celui-ci, qui était au volant, nous sommes passés sur les lieux d'un accident qui venait apparemment de se produire, car il n'y avait personne sur place hormis le conducteur de la voiture accidentée, affalé sur son volant.

Malgré mes injonctions, mon ami a refusé de s'arrêter, redoutant des ennuis.

Je crains pour ma part que ces ennuis commencent maintenant et que nous soyons accusés de « non-assistance à personne en danger », la police pouvant facilement apprendre que nous sommes passés par là au moment de l'accident (nous nous étions arrêtés juste auparavant dans un restaurant). Si j'avais conduit moi-même la voiture, je me serais arrêté. Est-ce que je cours cependant le risque d'être inculpé pour m'être trouvé dans la voiture ?

Du point de vue moral, l'attitude de votre ami est évidemment critiquable. Il était de son devoir de porter secours à la victime, cela d'autant plus qu'elle était seule.

Mais du point de vue juridique, son comportement n'est pas punissable.

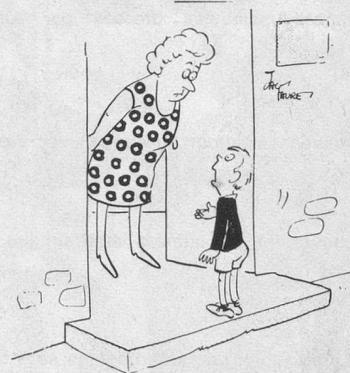
Seules en effet les personnes « impliquées » dans un accident ont l'obligation de s'arrêter, de porter secours aux blessés et d'avertir la police. Cette obligation s'étend à ceux qui ont eu une part quelconque dans l'accident, même sans l'avoir causé. En ce qui concerne votre ami et vous-même, puisque vous êtes parvenus sur les lieux après l'accident, vous n'avez pas commis d'infraction.

Les enfants inquiets

Veuf depuis cinq ans, j'envisage de me remarier. Mes deux enfants ne sont pas favorables à ce projet, craignant sans doute que ma succession aille à ma nouvelle épouse en les dépossédant, ce qui n'est nullement dans mes intentions. Comment procéder pour les rassurer ?

Il est certain que votre remariage ne dépossédera pas vos enfants des biens de votre succession. Il les mettra toutefois dans une situation un peu moins favorable que si vous ne vous remariez pas. En effet, actuellement, vos enfants sont vos seuls héritiers légaux. En principe donc, ils recevraient la totalité de vos biens, à partager par moitié.

En vous remarquant, vous avez un nouvel héritier en la personne de votre femme, qui viendra en concours avec vos deux enfants. Si vous ne faites pas de testament, votre femme recevra soit un quart de vos biens en propriété, soit l'usufruit de la moitié de vos biens, ceci à son choix. Mais vous pouvez également faire un testament instituant comme héritiers votre femme pour le quart de vos biens et vos deux enfants pour les trois quarts. C'est là le minimum que vous devez laisser à votre femme et le maximum que vous pouvez remettre à vos enfants. Dans cette hypothèse, votre succession se répartirait comme suit : à votre femme 2/8 ; à votre fils A 3/8 ; à votre fils B 3/8.



— Je viens vous demander la main de votre fille et mes bonbons qui sont dedans... (Dessin de Faure-Cosmopress).